

Domaines de l'observatoire

Actuellement, seul le volet risque inondation est traité dans l'observatoire. Dans le futur, d'autres risques, notamment le risque de feu de forêt, seront intégrés en vue de constituer un Observatoire plus large sur les risques naturels présents dans le Gard.

L'observatoire est composé :

A - D'un site Internet portail sur le risque Inondation

Ce site est à destination des acteurs publics (Etat, collectivités territoriales), des professionnels et du grand public.

Il regroupe et structure une information synthétique qui, jusqu'à présent, soit n'existait pas soit était éparpillée dans différents sites et bases de données détenus par plusieurs organismes publics.

Pour obtenir une information plus détaillée, les internautes sont dirigés vers des sites spécialisés suivant les domaines de compétences recherchés (Préfecture, Ministère de l'environnement et du développement durable, Direction Départementale de l'Equipement, syndicats de bassin versant, ...).

Ce site doit faciliter la recherche et l'échange d'information afin d'appréhender la complexité de la thématique du risque inondation, de donner au public les moyens d'acquérir une nouvelle culture du risque et d'impulser une nouvelle la politique locale de prévention contre les inondations.

B – D'un tableau de bord d'évaluation et de suivi du risque Inondation

C'est un référentiel permettant de mesurer l'état du risque départemental, son évolution au cours du temps, de suivre et d'évaluer les actions publiques dans le domaine de la prévention du risque inondation.

Il est composé d'une base de données rassemblant actuellement *26 indicateurs* (50 à terme) qui est associée à des outils de valorisation et d'analyse (graphes, tableaux, cartographies...). Ces indicateurs sont renseignés à l'échelle communale ou du bassin versant. Ils sont mis à jour à un rythme régulier compris entre 1 et 10 ans par les partenaires suivant leur évolution dans le temps.

Les indicateurs portent sur les sept thèmes suivants :

- **L'historique des crues** : inventaire des crues historiques, communes affectées et nombre de victimes.

« Près de 470 crues sont recensées comme s'étant produites depuis le début du XIII^{ème} siècle dans le Gard, dont plusieurs crues historiques « récentes » : 1907, 1958, 1988, 2002... La probabilité d'occurrence des crues la plus forte se situe autour de l'équinoxe d'automne, 63% des crues étant concentrées sur les mois de septembre, octobre et novembre. »

- **L'Etat du risque** : caractérisation des différents types de crues (aléas) affectant le département, qualification du niveau de risque à l'échelle communale et par bassin versant, identification des principaux enjeux situés en zone inondable.

« Le risque inondation est le premier risque naturel dans le Gard, tant par l'étendue des zones inondables (19% de la superficie du territoire, jusqu'à 100% dans le sud du département), l'importance des dommages qu'il provoque, le nombre de communes concernées (18% des communes fortement exposées et 29% moyennement exposées), que par la population résidant dans ces zones (37% de la population gardoise). »

- **L'urbanisation en zone inondable**: extension de la zone urbanisée en zone inondable, prescriptions réglementaires en matière d'urbanisme sur la qualification des zones soumises à un aléa inondation (Plans de Prévention du Risque Inondation PPRI).

« L'urbanisation en zone inondable a subi un fort accroissement depuis les années 1970. Actuellement 31% de la zone urbanisée se situent en zone inondable. Ce n'est que depuis les années 90 qu'il y a une prise de conscience des pouvoirs publics et 80% des communes gardoises sont soumises à un PPR inondation prescrits ou approuvés »

- **La sensibilisation et l'éducation des populations**: actions et journées de sensibilisation auprès des élus, des scolaires et du grand public, réalisation d'un sondage sur la culture du risque, pose de repères de crues.

« Les actions menées auprès des scolaires en partenariat avec l'Inspection Académique du Gard ont permis de sensibiliser 25% des classes de CE2, CM1 et 5^{ème} en 2004/2005, 50% en 2005-2006 et il est prévu d'étendre cette action à l'ensemble de ces élèves en 2006-2007. »

D'autre part, 150 élus représentant 110 communes ont participé aux journées de formation sur l'aménagement du territoire et le risque inondation en 2004 et 2005. La sensibilisation et l'éducation du grand public au risque inondation seront aussi développées par la pose de repères de crue ainsi que par une exposition itinérante prévue en 2006 ».

« Selon l'enquête d'opinion réalisée en janvier 2005, 31 % des gardois ont subi une inondation et 76 % d'entre eux n'étaient pas conscients d'habiter en zone inondable.»

- **L'information et l'alerte en temps de crise**: accès à une information d'Annonce ou de Prévision de Crues, réseau départemental des stations pluviométriques et limnimétriques.

« Le Service de Prévision des Crues grand Delta (SPC – DDE du Gard) possède un réseau au sol de stations pluviométriques et limnimétriques permettant d'obtenir des informations en temps réel sur la montée des eaux des principaux cours d'eau gardois. Actuellement 57% des communes gardoises ont ainsi accès à une information sur l'annonce de crues (22% reçoivent des informations complètes et 35% ont un accès partiel¹) ». A partir de juin 2006, le SPC prévoit d'éditer des cartes de prévision de crues».

- **La gestion de crise**: préparation et anticipation pour la gestion de crise, dispositifs d'alerte locale à la population.

« Le Conseil général a développé depuis 2004 un programme d'appui aux communes pour la mise en place de leur Plan Communal de Sauvegarde, outil opérationnel qui définit un plan d'action de mise en sécurité de la population. Actuellement 70 communes sont engagées dans la démarche ».

¹ Les communes ayant un accès partiel n'ont pas d'information sur la montée des eaux d'affluents ou de petits cours d'eau.

- **Les aménagements pour la rétention et le ralentissement des crues**: projets d'aménagement des rivières (bassins de rétention, zone d'expansion de crues), entretien des rivières et de la ripisylve).

« Les projets d'aménagement des rivières et une gestion raisonnée de l'entretien des cours d'eau peuvent avoir un impact non négligeable pour ralentir, voire diminuer, l'effet des crues sur les zones aval. Cependant ces aménagements ont un coût élevé et leur efficacité est réduite en cas de crues majeures ».